



© Comité 91

ÉCONOMIE

L'ESSONNE, BERCEAU DE L'AVIATION

Même si le site de Port-Aviation à Viry-Châtillon peut être considéré comme le premier aérodrome au monde et a vu passer Louis Blériot et Roland Garros, c'est à Étampes-Mondésir que les premières structures d'une véritable école de formation ont vu le jour. C'est également sur ce site que fut créée ce qui deviendra la patrouille de France. L'essor de l'aviation a nécessité l'implantation de nouveaux sites : le centre d'essai en vol de Brétigny, l'aérodrome de La Ferté-Alais qui servit de base à l'armée anglaise durant la Seconde Guerre mondiale, mais aussi la création d'un

centre de vol à voile à Buno-Bonnevaux. En 1968, la SNECMA, à l'étroit dans ses locaux du boulevard Kellermann, se délocalise à Évry-Corbeil pour créer un vaste site de production de moteurs d'avion devenu aujourd'hui SAFRAN.



© Comité départemental du Tourisme de l'Essonne

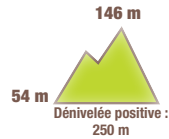
En page 1, les pictogrammes permettent de choisir une randonnée adaptée à ses capacités. Picto 1 = Effort ; picto 2 = Technicité (présence ou non d'obstacles) ; picto 3 = Risque (d'accidents lié à la configuration des lieux).
Cotation : 1-Facile ; 2-Assez facile ; 3-Peu difficile ; 4-Assez difficile ; 5-Difficile.



Rocher Bizet



4 h 45
18,7 km



SITUATION

La Ferté-Alais, à 42 km au sud de Paris par les A 6 (sortie n° 10) et D 191

PARKING

cimetière de la Ferté-Alais
N 48.48245 °, E 2.35331 °

TRANSPORT

gare de La Ferté-Alais (RER D)



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- La Ferté-Alais : église
- Cerny : église
- platière de Trompe-Vache et du Rocher-Bizet
- vallée de l'Essonne



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Cerny : aérodrome, musée de l'Amicale Aéronautique Jean-Baptiste Salis
- La Ferté-Alais : ferme pédagogique de la Grange-aux-Moines

BALISAGE

jaune



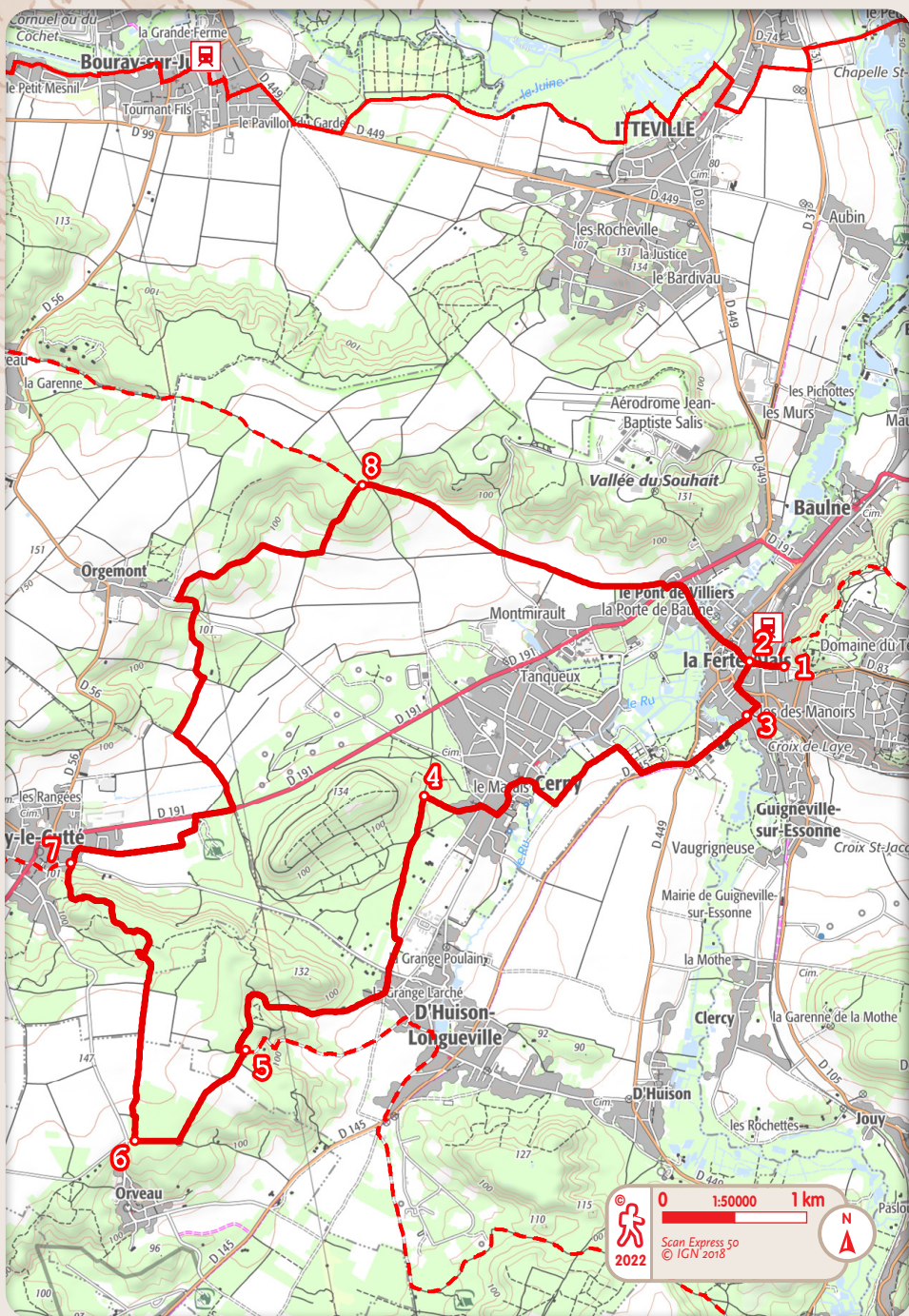
- CDT de l'Essonne : 19 rue des Mazières, 91000 Évry, 01 64 97 36 91, www.tourisme-essonne.com.



Comité

- Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Essonne : MDGS, boulevard Charles-de-Gaulle, 91540 Mennecey, www.rando91.com.

© marques déposées



- 1** Depuis le parking, suivre la D 831 vers l'ouest jusqu'au pont sur la voie ferrée et poursuivre tout droit.
> Accès depuis la gare : franchir la passerelle et longer les voies vers le sud par le chemin aux Chèvres jusqu'à la D 831.
- 2** Prendre le boulevard Angot à gauche et la rue Saint-Firmin à gauche. Elle oblique à droite. Tourner à droite rue Maxime-Lisbonne, continuer allée Jean-Moulin et franchir l'Essonne.
- 3** Traverser la D 449, poursuivre par la piste cyclable sur 300 m et descendre la rue de la Ferme à droite sur 250 m. S'engager à gauche sur le chemin de la Pente-de-Bray. Après 500 m, entrer dans le bois par le sentier à droite. Tourner à droite sur le sentier, franchir le Ru, monter à gauche et gagner à gauche l'église. Continuer rue de l'Égalité, puis rue de Longueville à gauche. Prendre la rue aux Moines à droite, puis obliquer à gauche chemin des Amoureux. Rester à droite et s'enfoncer dans le bois.
- 4** Prendre le chemin à gauche et garder la direction sur 1 km. Suivre la route de Farcheville à droite puis, tout droit, la rue des Rochettes. Bifurquer à droite chemin de la Butte-Hébert. Il monte sur le plateau et vire à gauche. Prendre la piste à gauche sur 50 m.
- 5** Tourner à droite dans le bois. Le chemin continue à travers champs puis retrouve un bois. À l'antenne, virer à droite.
- 6** 50 m avant la route, s'engager sur le sentier à droite. À l'orée du bois, poursuivre tout droit. Dans le bois, continuer par le sentier qui parcourt vers la gauche la platière de Trompe-Vache et du Rocher-Bizet avant de descendre à droite.
- 7** En bas, tourner à droite puis à gauche rue du Maréchal-Foch. Prendre la rue des Chaumonts à droite. Elle devient chemin. Longer la D 191 à droite sur 250 m et entrer dans le bois à gauche. À la sortie, poursuivre tout droit. Se diriger à droite en lisière, à gauche encore en lisière sur 100 m, puis monter à droite dans le bois de la Petite-Montagne. Couper la route, grimper à gauche et, en lisière du bois, partir à droite. Le chemin serpente et descend entre bois et champs. Remonter par le chemin à gauche.
- 8** Dans le bois, descendre à droite et dévaler en face le chemin creux. Couper la route et continuer. Longer la D 191 à gauche. Descendre l'avenue Carnot à droite, franchir l'Essonne, poursuivre rue Eugène-Millet, puis rue André-Branche.
- 2** Poursuivre rue du Cimetière pour regagner le point de départ.